

Réf: Dossier N° 052852

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ETABLISSEMENTS SARAH & FATIMATA » en abrégé « ETS SAFA »

Siège social Abidjan, Cocody, angré, Lot 1, Ilot 4

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 07/09/2021 reçus par Me GUEI GERMAIN , et enregistrés au CEPICI le 15/10/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ETABLISSEMENTS SARAH & FATIMATA » en abrégé « ETS SAFA »

Objet : - La réalisation des travaux en bâtiment, de génie civil et de travaux publics

-Le lotissement, L'ouverture des voies et aménagement foncier

- La promotion immobilière ;

-L'achat et la vente de terrains et de tout bien immobilier

- L'importation et L'exportation de tout matériel de construction

-Le courtage et la recherche de financement ;

- La quincaillerie, la peinture, le ciment, les tôles, et le fer à béton, les sanitaires les cûreaux ainsi que tous matériel de construction, de bâtiments et de travaux publics;

- Le transport public de marchandises et de passagers ;

-La fourniture de mobiliers, de bureaux et de matériel informatique

- La vente et location de véhicules

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, angré, Lot 1, Ilot 4

Dirigeant(s) : Mlle ZENABOU ISSA (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-07352 du 25/11/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°36603/GTCA/RC/2021 du 25/11/2021

